

Email : erik@educattitude.com
Monsieur Erik DUMON - GERANT

INSTANT COIFFURE

42 BVD GEORGES JUSKIEWENSKI
46100 FIGEACOMBRES ET BALAYAGES RAPIDES
10 ET 11/03/2025
CAHORS

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Rem.	Montant HT	TVA
FORMATION 2 JOURS ARMISTO LAETITIA	14,00	Heure	54,6428 €	0,00%	765,00 €	20,00%
DEDUCTION PARTICIPATION CO FINANCEUR	14,00		-35,00 €	0,00%	-490,00 €	0,00%

Détail de la TVA

Code	Base HT	Taux	Montant
Exonérée	-490,00 €	0,00%	0,00 €
Normale	765,00 €	20,00%	153,00 €

Total HT	275,00 €
TVA	153,00 €
Total TTC	428,00 €

Règlement

Chèque

Echéance(s)

428,00 € au 30/04/2025

Coordonnées bancaires

Nom SG COURTOIS L UNION
IBAN FR7630003034080002005096551
BIC SOGEFRPP

Le montant total s'élève à quatre cent vingt-huit euros

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce).
Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).